

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PREMIÈRE INSCRIPTION

Les associations qui s'inscrivent au Grand Déj' pour la première fois doivent fournir au comité de pilotage leurs statuts et déclaration d'existence au Journal Officiel, le dernier rapport d'assemblée générale, la liste des membres qui composent le bureau ainsi que le contrat d'engagement républicain signé.

Merci de remplir le bulletin d'inscription en ligne avant le 3 juillet 2023 pour que celle-ci soit effective

Vous pouvez proposer des animations toute au long de la journée ou ponctuellement à côté de votre stand. Un espace scénique pour de courtes représentations est également ouvert.

Le comité de pilotage se réunira au mois de juillet pour valider les inscriptions. Les associations s'engagent à ce que leurs bénévoles et salariés respectent le règlement intérieur du Grand Déj'.

Cas de refus d'inscription d'une association : Le non-respect des principes généraux de laïcité et d'action citoyenne de l'association entraîne de facto, le refus d'inscription de toute association à caractère commercial ou ayant pour objectif le prosélytisme religieux, politique ou sectaire.

Les organisateurs se réservent également la possibilité de fermer un stand qui ne respecterait pas le règlement intérieur, les règles de vie collective, les règles de sécurité ou les règles sanitaires.

CAUTION

Une caution de **30€** doit être adressée par chèque uniquement. Celle-ci sera encaissée : si vous ne vous installez pas le samedi 9 septembre 2023 ou si vous annulez votre participation au Grand Déj' après le 1 septembre 2023.

**Chèques libellés à l'ordre du "Grand Déj'" envoyés à l'adresse suivante :
Ligue de l'enseignement de Côte d'Or
Grand Déj' 2022
10 rue Camille Flammarion
BP 47032
21070 Dijon Cedex**

CONTRIBUTION

Une contribution de **20€** est demandée à chaque association. Pour information, le coût réel d'un stand est évalué autour de 250 €.

Le règlement peut s'effectuer par chèque ou en ligne via ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/federation-regionale-des-mjc-de-bourgogne-franche-comte/evenements/le-grand-dej-le-rendez-vous-des-associations-20223>

Pour votre stand l'organisation met à disposition au moins 1 table et 2 chaises. Vous partagerez votre tente avec 2 à 5 autres associations.

NB : Il n'y a pas d'électricité (des points de recharges seront mis à votre disposition sous votre responsabilité) - ni de couverture wifi. Il n'y a pas de grilles individuelles mais il est possible d'afficher des visuels sur des zones communes.